

## AU CÉGEP DE SAINTE-FOY : FAMILIARISATION AVEC LA PROFESSION ET AVEC L'ÉTABLISSEMENT\*



**CHRISTIAN MORIN**  
Conseiller pédagogique  
Cégep de Sainte-Foy

Nous en conviendrons aisément: intégrer un nouveau travail constitue un évènement important dans la vie d'une personne et pour l'organisation qui l'accueille. Commencer à enseigner dans un collège ne fait pas exception à cette règle, bien au contraire. Même le professeur d'expérience qui arrive dans un nouvel établissement a souvent fort à faire pour être prêt à donner ses cours et pour se familiariser avec un environnement qui lui est inconnu. Ainsi, il lui faut s'occuper des aspects logistiques nécessaires à la préparation d'un cours (informatique, photocopies), faire connaissance avec de nouveaux collègues, s'acclimater à la culture de l'établissement. Pour les nouveaux professeurs s'ajoute l'obligation de passer de spécialiste de contenu à professeur, bref, développer une nouvelle identité professionnelle, ce qui ne peut se faire en un jour.

La complexité de cette situation montre l'intérêt, la pertinence et l'importance de soutenir de façon structurée les professeurs lorsqu'ils intègrent un nouveau collège, et ce, tant pour eux-mêmes que pour l'établissement. Au Cégep de Sainte-Foy, la réflexion menée par la Direction des études et la pratique relatives à cette question, que nous présentons ici, remontent à la fin des années 1990 et elles continuent d'évoluer. Ces pratiques visent bien sûr à soutenir le nouveau professeur dans les différents aspects de son travail et également à assurer son insertion tant dans la profession que dans l'établissement, à en faire un membre à part entière de sa communauté éducative. Deux séries d'activités obligatoires sont prévues pour soutenir l'intégration des nouveaux professeurs.

### ► INTÉGRATION À L'ÉTABLISSEMENT ET À SA CULTURE

La première série d'activités est d'ordre institutionnel et a pour objectif, on s'en doutera, l'intégration à l'établissement dans son ensemble (elle s'adresse d'ailleurs à tous les nouveaux employés, professeurs ou autres). Après l'engagement du professeur, un membre de la Direction du personnel rencontre celui-ci afin de l'informer au sujet des politiques du collège, des services qui lui sont offerts et de ses conditions de travail. Plus spécifiquement, on lui fait part de ses obligations en ce qui a trait à sa disponibilité de manière générale au Collège tout au long de l'année de même qu'auprès des étudiants et en ce qui a trait à sa participation aux activités du Collège, de

programme ou de département. De plus, en début de session, une activité réunit l'équipe de direction de même que les nouveaux employés. Il s'agit d'une occasion pour les directeurs de présenter le projet éducatif, la philosophie et les valeurs de gestion du Collège. Chaque directeur précise en outre le rôle de sa direction et les services offerts, tandis que les nouveaux employés peuvent nouer des liens entre eux. Dans le cadre de l'évaluation de cette activité, ces derniers ont indiqué qu'ils l'avaient grandement appréciée.

### ► INTÉGRATION À LA PROFESSION ENSEIGNANTE

Une deuxième série d'activités s'étale au cours de la session et aborde des questions surtout pédagogiques (voir encadré): cinq rencontres de groupe animées par des conseillers pédagogiques, une rencontre individuelle avec un conseiller pédagogique et une rencontre individuelle avec le directeur adjoint des études responsable de son département. Ces activités, de groupe ou individuelles, qui soutiennent l'entrée dans la profession, nous permettent de présenter les cadres de référence privilégiés au Collège en ce qui concerne l'enseignement, l'apprentissage, l'évaluation, la mise en œuvre des programmes ou encore la réussite scolaire et sont en partie complétées par notre site Web, le *Babillard des ressources pédagogiques*. Elles sont organisées dans un souci de soutenir et d'encourager les nouveaux professeurs à amorcer, à poursuivre ou à approfondir leur réflexion pédagogique. Les formules utilisées lors des rencontres de groupe laissent une place aux échanges, par exemple autour de cas, au partage d'expérience ou de réflexion de la part des participants. À travers les différentes activités prévues, le nouveau professeur a l'occasion de réfléchir à ses différents rôles dans la communauté et de se faire une représentation complète de la profession au regard des valeurs et des attentes de l'établissement. À cet égard, nous mettons en valeur l'approche programme, pour la planification et l'évaluation des apprentissages, de même que les mesures d'aide et les services offerts aux étudiants, pour ce qui est du soutien à la réussite.

Il est apparu important à la Direction des études de soutenir les nouveaux professeurs, parce que, comme on l'a vu, commencer à enseigner dans un nouveau collège est exigeant, et

\* L'auteur remercie de leur précieuse collaboration à la préparation de cet article Lucie-Marie Magnan, conseillère pédagogique, et Caroline Servant, adjointe de la directrice du personnel et des affaires corporatives, toutes deux du Cégep de Sainte-Foy.



de travailler dans cette perspective de façon complémentaire avec les départements pour assurer une insertion qui tienne compte des différents aspects de la profession enseignante. Le département a aussi un rôle de soutien à jouer au quotidien et sur le plan disciplinaire. Ainsi, les départements se chargent de l'accueil de leurs nouveaux professeurs à leur échelle et plusieurs associent un professeur d'expérience au nouveau professeur; ce «parrain» devient donc la première personne à consulter pour diverses questions. Grâce au programme d'activités, le nouveau professeur connaît également d'autres personnes du collège susceptibles de lui venir en aide, notamment les conseillers pédagogiques.

### Activités obligatoires prévues pour les nouveaux professeurs (deuxième série d'activités)

#### LES OBJECTIFS

- Favoriser l'intégration des nouveaux professeurs à la communauté éducative du Cégep de Sainte-Foy.
- Soutenir les professeurs sur le plan pédagogique dans leurs premiers moments d'enseignement au Collège.
- Offrir la formation nécessaire à l'insertion dans le milieu (enjeux particuliers au collégial et au Cégep de Sainte-Foy, *Politique d'évaluation des apprentissages*, *Politique d'évaluation des professeurs*, ressources informatiques, services d'aide et de soutien disponibles, etc.).
- Favoriser les échanges entre les nouveaux professeurs et les autres intervenants de la communauté collégiale.
- Définir les besoins additionnels de formation du nouveau personnel enseignant s'il y a lieu.

#### LES ACTIVITÉS ET LE CONTENU

##### Les urgences de la rentrée – Semaine 0

- Approche par compétences
- Devis et plans de cours
- Quelques caractéristiques des étudiants

##### Babillard pédagogique (site de ressources pédagogiques), Omnivox et TIC au Collège – Semaine 0

- Sources et ressources pédagogiques
- Le système Omnivox
- Le serveur Magister (espace virtuel des professeurs)
- Autres possibilités informatiques offertes aux professeurs

#### L'évaluation des apprentissages – Semaine 2

- L'appropriation de la *Politique d'évaluation des apprentissages*
- L'évaluation:
  - a) quelques concepts de base
  - b) choix des objets, des critères et des instruments d'évaluation

#### Les services de soutien et de consultation offerts aux étudiants et aux professeurs – Semaine 6

- Services offerts aux étudiants
- Services offerts aux professeurs
- Perfectionnement

#### Styles d'enseignement et profils d'apprentissage Semaine de mi-session

- Styles d'enseignement
- Profils d'apprentissage
- Apprentissages significatifs
- Stratégies et formules pédagogiques

#### Deux rencontres individuelles avec un conseiller pédagogique, dont la 1<sup>re</sup> est obligatoire – 1<sup>re</sup> rencontre à la 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> semaine de cours; 2<sup>e</sup> rencontre à la fin de la session

- Synthèse des activités de groupe
- Rappel de l'existence de soutien pédagogique aux professeurs

#### Rencontre avec le directeur adjoint responsable du département

- Rappel des attentes du Collège quant à la disponibilité et à la participation du professeur aux activités du collège
- Offre d'un soutien autre que pédagogique

### ► FACILITER LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS

Étant donné le nombre de nouveaux professeurs, les conflits d'horaires dans certains cas importants et récurrents, l'engagement qui peut être fait à tout moment de la session, soutenir l'insertion professionnelle des nouveaux professeurs demeure un défi constant. Ainsi, afin de faciliter la participation aux activités, les nouveaux professeurs sont informés de l'importance que l'établissement y attache et de leur teneur et les départements y ont été sensibilisés. Si un professeur ne peut participer à l'une des rencontres de groupe, le conseiller pédagogique responsable met en place avec lui des moyens pour pallier cette absence, tels qu'une rencontre individuelle ou des lectures.



Nous cherchons actuellement à mieux adapter les activités en fonction des besoins, bien que la différence de profils lors des rencontres de groupe est intéressante. Toutefois, nous croyons qu'il est pertinent de considérer que certains professeurs ont de l'expérience, alors que d'autres débutent dans la profession ou que certains ont une formation en pédagogie et que d'autres en ont peu ou pas.

### CONCLUSION

Le programme d'activités d'accueil et d'intégration des nouveaux professeurs du Cégep de Sainte-Foy s'est modelé au fil des ans en fonction de l'expérience. La formule et les paramètres de celui-ci – notamment ce qu'il est possible de faire dans le temps imparti – auxquels nous en sommes arrivés correspondent pour notre établissement aux besoins d'intégration que nous avons identifiés. Il nous semble déterminant d'accompagner les nouveaux professeurs dès leur arrivée et de les informer des attentes du Collège à leur égard, à différents points de vue, pour assurer leur intégration. Ainsi, les activités institutionnelles permettent aux nouveaux professeurs de prendre la mesure de leur espace professionnel, de mieux cerner le contexte de leur action dans la classe, le programme, le département et le collège par rapport à l'ensemble du personnel et aux étudiants. Les activités qui leur sont spécifiquement destinées leur permettent de se familiariser avec le cadre pédagogique de l'établissement et visent à les soutenir dans leur développement professionnel. Compte tenu des différentes contraintes et des situations professionnelles différentes des nouveaux professeurs, le défi de la participation demeure et nous poursuivons notre réflexion à cet égard. Nous souhaitons surtout que le nouveau professeur soit un acteur qui exploite son plein potentiel au sein de la communauté tant pour son propre bénéfice, celui de ses collègues que pour celui des étudiants. ◆

Christian MORIN a été professeur de français pendant 14 ans au Cégep de Sainte-Foy. En 2001, il devient conseiller pédagogique au même collège. Principalement associé au dossier de la réussite depuis lors, il a également soutenu des élaborations et des évaluations de programme. Pour la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, il a participé à des comités de visite dans le cadre d'opérations d'évaluation de programme et a aussi siégé au Comité consultatif pour l'évaluation de l'application des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages. Il est membre du comité de rédaction de *Pédagogie collégiale* depuis 2004.

christian.morin@cegep-ste-foy.qc.ca

## INVITATION

L'Association pour la recherche au collégial (ARC), le Centre de documentation collégiale (CDC) et l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) vous invitent à la huitième activité de la série *Avec un grand R*.

### Avec un grand R

*Avec un grand R* est une série de rendez-vous permettant de mieux comprendre les résultats de recherches en éducation et d'en débattre, afin que vous puissiez en tenir compte dans vos prises de décisions quotidiennes.

### HUITIÈME ACTIVITÉ DE LA SÉRIE

- **QUOI ?** Les travaux de Elizabeth S. Charles, Nathaniel Lasry et Chris Whittaker sur les environnements sociotechnologiques comme moteur de changement pédagogique.
- **QUAND ?** Durant le prochain colloque de l'AQPC, qui se tiendra du 4 au 6 juin 2013.
- **OÙ ?** À Montréal.
- **COMMENT ?** Pour participer à cette rencontre, il suffit de s'inscrire au colloque de l'AQPC. Pour plus de détails sur l'inscription, consultez le site Internet de l'AQPC [[www.aqpc.qc.ca](http://www.aqpc.qc.ca)].

#### AVEC UN GRAND R

C'EST R POUR LE REGROUPEMENT DE TROIS ORGANISMES, R POUR RECHERCHE, R POUR RÉSEAU, R POUR RÉFLEXION ET R POUR RENDEZ-VOUS. SOYEZ-Y !